

**Hôtel de ville**  
Mme Martine Métayer  
Conseillère déléguée  
Direction aménagement et urbanisme  
Place J.-B. Daviais  
BP 159  
44403 REZE

*A l'attention de Madame Julie NIVANEN,  
par mail : [dau@mairie-reze.fr](mailto:dau@mairie-reze.fr)*

**Nos réf : AG/IM/2024\_028**  
Dossier suivi par Carole le Nénéa  
[carole.le-nena@cnpf.fr](mailto:carole.le-nena@cnpf.fr) – Tél : 02 40 76 93 03

**Objet : Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm  
Mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et A. Plancher  
Examen conjoint PPA**

Saint-Herblain, le 11 octobre 2024

Madame,

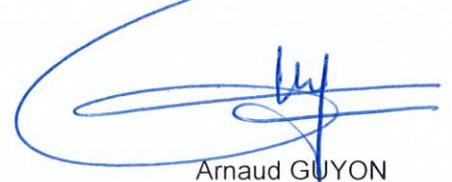
J'ai bien reçu votre courrier en date du 18 septembre 2024 concernant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm engagé par la ville de Rezé, que vous m'avez transmis pour avis.

Ce projet n'a aucune incidence sur des surfaces occupées par des propriétés forestières privées. Aussi, j'émet un avis favorable à ce projet.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du CRPF Guy de COURVILLE  
P/O le Directeur

  
Arnaud GUYON